



CESU de l'Estuaire et de la Mer

UMH-P

(Unité Mobile Hospitalière-Paramédicalisée)

CENTRE DE FORMATION

CESU de l'Estuaire et de la Mer

Hôpital Flaubert

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

ACTION DE FORMATION

Intitulé

UMH-P (Unité Mobile Hospitalière-Paramédicalisée).

Textes de référence

- Décret n° 2023-1374 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions d'implantation de l'activité de médecine d'urgence, et décret n° 2023-1376 du 29 décembre 2023 relatif aux conditions techniques de fonctionnement de l'activité autorisée de médecine d'urgence.
- Recommandations SUdF-ANCESU- SFMU: Unité Mobile Hospitalière Paramédicale. 19 juillet 2023.
- Guide relatif aux interventions paramédicalisées des Structures Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR). Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Juillet 2024.

CESU de l'Estuaire et de la Mer

Hôpital Flaubert

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

02 32 73 38 15

mail : cesu.estuaire@ch-havre.fr



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Objectifs de la formation

Intervenir en UMH-P, en équipe, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge de patients en situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations.
- Travailler en binôme pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents.
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés.
- Utiliser les outils de télémedecine.
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU.
- Assurer la surveillance permanente du patient.
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage.
- Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants.
- Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention.

Public visé

- IDE au sein d'un service d'urgences/SMUR.
- Ambulanciers au sein d'un service d'urgences/SMUR.

Nombre

- Huit à dix personnes.
- La formation exige un nombre égal de participants entre IDE et ambulanciers.



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Prérequis

- Personnes titulaire du Diplôme d'Etat d'Infirmier : justifier d'une ancienneté de minimum deux ans et avoir une expérience en SMUR depuis au moins un an.
- Personnes titulaire du Diplôme d'Etat d'Ambulancier : justifier d'une expérience en SMUR depuis au moins un an.
- AFGSU 2 en cours de validité.

Formateurs

- Monsieur Briec Cottard
- Monsieur Jean-François Levavasseur
- Monsieur Emmanuel Folliot
- Docteur Mourad Benhalima

Description

Formation présentielle de vingt-huit heures, réparties sur deux sessions de deux journées, avec une intersession de deux à quatre semaines.

Méthodes pédagogiques

- Apports de connaissances.
- Techniques de pédagogie active.
- Mises en situation simulées avec analyse débriefing en présence des pairs.

Outils et supports pédagogiques

Outils pour l'animation pédagogique, médias de communication, matériels pour la réalisation des gestes et soins, ainsi que des supports pédagogiques remis aux personnes.

Durée

- Vingt-huit heures (quatre journées), réparties en deux sessions de deux journées
- De 09h00 à 17h00 (une heure de pause déjeuner)



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Dates (2026)

- 28,29 janvier-24,25 février
- 22,23 avril-6,7 Mai
- 22,23 septembre-5,6 octobre
- 2,3 novembre-17,18 novembre
- 30 novembre,1décembre-15,16 décembre

Lieu

CESU de l'Estuaire et de la Mer. Hôpital Flaubert, 55 rue Gustave Flaubert. Pavillon Bretonneau. RDC

Tarif par personne

150 euros par journée de formation.

Évaluation

Recueil des attentes des participants en amont de la formation.

Contrôle de l'assiduité tout au long de la formation, émargement le matin et l'après-midi de chaque journée.

Evaluation formative tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation permet de valider les acquis de l'apprentissage.

Recueil de la satisfaction des participants en fin de formation.

Evaluation à distance de la formation par les participants.

Délais d'accès

Veuillez-vous rapprocher du secrétariat du CESU, par mail à l'adresse suivante : cesu.estuaire@ch-havre.fr ou par téléphone au 02 32 73 38 15.

Situation de Handicap

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec les personnes en situation de Handicap les actions que nous pouvons mettre en place afin de favoriser leur apprentissage.



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Programme de formation UMH-P

Première session

Première journée

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
09h00-09h30	Accueil des participants	13h30-15h15	Mises en situation (1/10)
09h30-10h00	Cadre législatif et réglementaire	15h15-15h30	Pause
10h00-10h30	Carte conceptuelle	15h30-16h45	Mises en situation (2/10)
10h30-10h45	Pause	16h45-17h00	Synthèse de la journée
10h45-11h45	Matériel et les protocoles		
11h45-12h30	Transmission de l'alerte		

Deuxième journée

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
09h00-09h30	Retour sur J1	13h30-15h00	Mises en situation (5/10)
09h30-10h45	Mises en situation (3/10)	15h00-15h15	Pause
10h45-11h00	Pause	15h45-16h30	Mises en situation (6/10)
11h00-12h00	Mises en situation (4/10)	16h30-17h00	Synthèse de la première session
12h00-12h30	Conduire un entretien motivationnel		

CESU de l'Estuaire et de la Mer

Hôpital Flaubert
02 32 73 38 15

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

mail : cesu.estuaire@ch-havre.fr



CESU de l'Estuaire et de la Mer

Deuxième session

Première journée

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
09h00-09h30	Retour sur la première session	13h30-14h30	SAED-ABCDE-Fiche bilan
09h30-10h30	Evaluation des connaissances	14h30-15h45	Mises en situation (8/10)
10h30-10h45	Pause	15h45-16h00	Pause
10h45-12h30	Mises en situation (7/10)	16h00-16h45	Gestion du stress et communication
		16h45-17h00	Synthèse de la journée

Deuxième journée

Horaires	Matin	Horaires	Après midi
09h00-09h15	Retour sur J1	13h30-14h45	Mises en situation (10/10)
09h15-10h30	Prises en charges pédiatriques	14h45-15h30	SAED-ABCDE-Fiche bilan
10h30-10h45	Pause	15h30-15h45	Pause
10h45-12h30	Mises en situation (9/10)	15h45-16h45	UMH-P en SSE
		16h45-17h00	Evaluation et clôture de la formation

CESU de l'Estuaire et de la Mer

Hôpital Flaubert
02 32 73 38 15

55 rue Gustave Flaubert

Pavillon Bretonneau. RDC

76600-Le Havre

mail : cesu.estuaire@ch-havre.fr